

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Ce qui relevait à Givry  
du château de Montaigu*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3020 titres à ce jour. « Givry formait avec Le Vernoy, Ourroux, Saint-Aubin, Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Laurent et Saint-Vincent, la châtellenie de Chalon qui appartenait aux ducs de Bourgogne. Ceux-ci étaient possessionnés à Givry dès le XI<sup>e</sup> siècle. Nous les voyons donner en fief : en 1222, à Bertrand de Saudon, chevalier, ce qui relevait à Givry du château de Montaigu, lequel leur appartenait indivisément avec les seigneurs dudit Montaigu ; en 1285, à Lambert Camus, de Chalon, une grange de pierre avec son meix, un pré, une vigne et les deux tiers d'une autre



vigne, lesdits biens francs de toute servitude, excepté de justice ; vers 1320, à Richard Camus, certains héritages. Ils y percevaient, en outre, des droits, dont les plus importants étaient le huitième des vins vendus ou échangés qui, vers 1430, rapportait dans l'étendue de la terre de Givry, 60 francs, et le douzième des autres denrées vendues ou échangées, qui devait donner à peu près le double. Vers 1445, ces deux droits afferchés produisaient 170 livres. En 1477, le roi de France donna à Philippe Pot, chevalier, seigneur de la Roche, tout ce qu'avaient en la seigneurie de Givry, Charles, Louis et Léonard de Chalon. »

## MONOGRAPHIES DES VILLES ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE EN  
FRANCE DE 3022 TITRES

41 TITRES SUR LA  
SAÔNE-ET-LOIRE

Renseignements au  
03 23 20 32 19

Bientôt réédité

Notice historique sur la ville de

# GIVRY

et ses hameaux

par **Léonce LEX**

## Un très bel ensemble architectural

Léonce Lex est né le 11 mai 1859, à Remiremont. Il entra en 1879 à l'École des Chartes et en sortit en 1883, sixième de sa promotion. Il fut nommé aux archives de la Haute-Saône, puis sollicita son affectation en Saône-et-Loire. Sa compétence professionnelle, ses qualités humaines et sa culture très étendue lui permirent d'obtenir cette mutation, dès 1885. À ses fonctions furent ajoutées progressivement celles de conservateur de la bibliothèque municipale et du musée archéologique de Mâcon. Élu à l'académie de Mâcon, il fut

aussi membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques et inspecteur départemental pour la Société française d'archéologie. Léonce Lex est mort brutalement le 11 juin 1926, moins de six mois après sa mise à la retraite officielle. La fondation de Givry remonte à l'époque gallo-romaine. Lors de la conquête romaine, des vignes y furent plantées et les vins de la commune bénéficièrent d'une haute réputation dès le VI<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Âge, des fortifications furent édifiées et, sous l'influence des religieux de Chalon-sur-Saône, Cluny et La Ferté, le vignoble se développa. Henri IV en était, dit-on, très friand. Un très bel ensemble architectural, exceptionnel pour une cité de la taille de Givry, fut construit à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Les fortifications du bourg et les faits de guerre

Le premier chapitre traite de l'origine de Givry, de l'étymologie des noms de la commune, des hameaux, des écarts et des lieux-dits. Le deuxième chapitre présente les seigneuries et les domaines laïques : le domaine des ducs de Bourgogne, puis des rois de France ; la seigneurie de Givry ; la baronnie de Cortiambles ; le fief de Mortières ; la seigneurie de Russilly ; les fiefs à Poncey ; les fiefs divers. Léonce Lex étudie les domaines ecclésiastiques et les dîmeries : la rue de l'Évêque et la dîmerie principale ; les biens et les droits des églises de Saint-Vincent et de Saint-Georges de Chalon ; les biens de l'abbaye de La Ferté et le Cellier-aux-Moines ; les biens de l'abbaye de Maizières ; les biens et les droits de diverses communautés. Le chapitre suivant est consacré à la communauté des habitants et à l'administration de la ville. L'auteur présente également les fortifications du bourg et les faits de guerre ; puis les églises, les chapelles et les confréries : l'église de Givry, l'église de Cortiambles, l'église de Russilly, les chapelles et les croix, les confréries. Il évoque l'instruction primaire, l'assistance publique et la maison-Dieu ; puis il présente la statistique de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Le dernier chapitre est consacré à la biographie de quelques personnages nés à Givry : Jean Girard, Vivant-Jean Brunet-De non, Jean dit Paul Baron. Quatre pièces justificatives complètent l'ouvrage : « l'accord entre la communauté des hommes de la ville et poesté, d'une part, et les hommes de l'évêque de Chalon demeurant audit Givry, d'autre part, au sujet de leurs droits et privilèges respectifs » (mars 1283) ; la confirmation par Agnès de Saint-Verain des droits et privilèges des habitants de Givry (octobre 1286) ; la confirmation par Marie de Châteauevillain des droits et privilèges des habitants de Givry (janvier 1328) ; les règlements et ordonnances de police publiées par le bailli à la tenue des grands jours de la justice seigneuriale (1<sup>er</sup> septembre 1784).

# GIVRY ET SES HAMEAUX

**S**i le territoire de Givry fut certainement habité dès l'époque préhistorique, son nom n'apparaît qu'à partir des premiers siècles de notre ère. Givry formait avec plusieurs autres communes, la châtellenie de Chalon, domaine des ducs de Bourgogne, puis des rois de France. La seigneurie de Givry possédait des biens importants mais aussi des droits étendus, et en particulier la haute, moyenne et basse justice. Le bichenage, qui consistait en une certaine mesure levée sur les grains vendus et débités le jour du marché hebdomadaire et qui mettait ainsi un frein à la venue des étrangers, fut racheté en 1687 par les habitants, moyennant le paiement d'une rente seigneuriale annuelle et perpétuelle ; ce qui n'empêcha pas la perception d'un droit similaire durant de nombreuses années encore. Tous les ans, le jour des Brandons, les habitants étaient passés en revue par le seigneur auquel ils devaient en même temps « rendre les devoirs », c'est-à-dire, entre autres choses, offrir à dîner. Ses funérailles donnaient aussi lieu à des manifestations publiques qui engendraient encore de fortes dépenses. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Chalon fut seigneur, à Givry, d'un quartier extra-muros, qui a porté longtemps le nom de rue de l'Évêque, et dans lequel, à peu près tout, hommes, bêtes, maisons et terres lui appartenaient. Il y ajouta très tôt, par des acquisitions successives, quantité de ce que l'on appelait alors « les beaux droits » et devint, peu à peu, le principal dîmeur, non seulement de Givry mais de plusieurs hameaux alentour. C'est aussi au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, que les habitants commencèrent à payer des franchises pour les droits d'usage dans les bois. De 1253 à 1790, les seigneurs ne cessèrent cependant de leur contester ce qu'ils avaient, à maintes reprises, payé au poids de l'or, multipliant les procès qu'ils perdaient régulièrement. L'existence même de la commune et donc celle de la vie municipale datent de la charte par laquelle Louis de La Trémoille, en 1439, donna aux habitants l'autorité, la puissance et la faculté d'élire leurs échevins. Jusqu'en 1726, toute la population participa aux assemblées, puis une ordonnance institua l'élection de douze notables et principaux habitants qui gèrent avec les maires et les échevins la vie de la commune. Cette nouvelle organisation devint vite impopulaire, car certains élus se révélèrent, notamment, les défenseurs intraitables des droits des seigneurs.

**Réédition du livre intitulé *Notice historique sur la ville de Givry et ses hameaux, d'après les archives antérieures à 1790*, paru en 1892.**

**Réf. 1462-3022. Format : 14 x 20. 102 pages. Prix : 14 € Parution : mars 2011.**

*Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou à la Maison de la Presse de Givry - 28, rue de la République - Tél. 03 85 44 35 25.*

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
  
<http://www.histo.com>

*Bulletin  
de  
souscription* à retourner à :

## Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2011  
1462-3022

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | |

Téléphone (obligatoire) : .....

Signature :

Je commande « GIVRY ET SES HAMEAUX » :

..... ex. au prix de 14 €.....

**FRAIS DE PORT : 1 ex. 5 €- 2 ex. 6 €- 3 ex. 7 €.....**

*Je souhaite recevoir votre catalogue général 2011 (376 pages)  
- 3 017 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....*

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

**MERCI POUR VOTRE COMMANDE**

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.